

## EDITORIAL

### Dans ce numéro :

Editorial	1
Actualité des projets	2
Événements	3
Faites connaissance	4
Agenda	4

### La préservation de la biodiversité marine pour une pêche durable



Dans l'écosystème marin des Etats de la CSRSP, la pêche procure des protéines alimentaires, des emplois, des revenus substantiels à des millions de personnes et est une source importante de devises pour les Etats. Cependant, l'évolution des stocks au cours des dernières années est particulièrement inquiétante avec notamment: la baisse des prises, la taille réduite des individus capturés, la raréfaction de certaines espèces dans les prises, etc.

La raréfaction des ressources halieutiques dans d'autres mers et la croissance soutenue de la demande en produits halieutiques poussent plusieurs pays industrialisés à déplacer leurs flottilles vers les côtes ouest africaines. La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, ont signé des accords de pêche avec l'Union Européenne et des pays asiatiques.

La pêche illégale est un phénomène récurrent et constitue un véritable fléau dans la sous région. Avec les nombreux bateaux en infraction qui sillonnent et qui font des prélèvements extrêmement importants, on assiste à un pillage en règle des ressources halieutiques de ces pays et dont les conséquences sont inestimables. La pêche artisanale contribue également au pillage des ressources et la compromission de la régénérescence des espèces. Le nombre des flottilles artisanales a augmenté de façon incontrôlée au cours des 30 dernières années avec, dans la plupart des cas un accès libre aux ressources.

Cette surexploitation des ressources (50% des stocks en limite de production, 25% surexploités) a rendu les écosystèmes plus vulnérables directement par la réduction de l'abondance et de la diversité des populations et des espèces et indirectement par la destruction des habitats. Cette situation est due notamment à une pêche excessive et à la dégradation de l'écosystème marin par les polluants chimiques et organiques (hydrocarbures, rejets des déchets ménagers et urbains directement en mer). L'impact sur la dégradation des stocks et les pertes pour nos économies nationales, sont dès lors indéniables.

Les Etats sont convaincus de la nécessité d'accroître les efforts pour relever le défi de juguler le fléau qui menace les ressources halieutiques et développer des alternatives viables. La CSRSP met en œuvre des projets, visant le renforcement des capacités d'aménagement et de gestion des pêcheries de ses Etats membres. Compte tenu de l'ampleur de la situation, ces initiatives à elles seules ne sauraient suffire pour faire face et lutter efficacement pour la préservation de la biodiversité.

Face au phénomène il n'existe pas de solution nationale viable. Seule une réponse concertée à l'échelle régionale serait appropriée et pertinente d'autant plus que la dégradation affecte de plus en plus des stocks migrateurs et partagés. Compte tenu des réalités économiques actuelles et l'évolution du secteur des pêches, le renforcement des moyens et des cadres d'action basés sur une approche écosystémique pour un aménagement et une gestion durables des pêcheries devient un impératif.

KANE Ciré Amadou  
Secrétaire Permanent  
CSRSP

**Rédaction:  
Equipe de la CSRSP**

**Responsable de la publication:  
Amadou MBODJ**

Secrétariat Permanent de la  
CSRSP,  
Villa 4430, Karack, Rue KA-38  
(Rue Mère), Dakar, Sénégal  
BP 25485, Dakar-Fann,  
Sénégal  
Tél. : +221 33 864 04 75  
Fax : +221 33 864 04 77  
Courriel : [spcsrps@gmail.com](mailto:spcsrps@gmail.com)  
Web : [www.csrpsp.org](http://www.csrpsp.org)

## ACTUALITE DES PROJETS

### Projet Aires Marines Protégées (AMP)

La CSRP a pris part au lancement officielle, le 10 juillet 2010 de l'Aire du patrimoine communautaire (APC) de la communauté rurale de Mangagoulack (Département de Bignona, au sud du Sénégal). Destinée à préserver l'environnement et à favoriser la régénération du poisson devenu rare dans la zone. La cérémonie s'est déroulée à Mangagoulack en présence du Préfet de Bignona, du représentant du Conseil régional de Ziguinchor, des présidents de la Communauté rurale et de l'association des pêcheurs de Mangagoulack, des populations locales. Monsieur Philippe Tous a représenté la CSRP aux cotés de l'Inspecteur régional des eaux et forêts, les représentants du programme sous-marin de l'Union mondiale pour la nature (UICN) en Afrique de l'Ouest, et d'autres partenaires comme Cenesta.

L'Aire du patrimoine communautaire de Mangagoulack polarise huit villages et un hameau. Le lancement de l'APC a été marqué par la pose de balises sur le fleuve.

Les Aires de patrimoine communautaire permettent aux communautés locales de gérer leur patrimoine naturel et culturel selon les principes du développement durable. Elles ont été retenues dans le cadre du programme de conservation des zones de haute biodiversité marine et côtière du Sénégal afin de préserver le plus grand nombre possible de sites qui, présentant un intérêt majeur pour l'exploitation durable des ressources halieutique. La gestion d'une Aire du patrimoine communautaire est assurée par l'ensemble des communautés périphériques ou par les responsables désignés au sein de la communauté concernée. Au Sénégal, les îles de Teugeune (Yoff), la Lagune de la Somone, la forêt de Sessene ont été érigées en APC.

### Plan d'Action Sous Régional pour la Conservation des Espèces Requins (PSRA-Requins)

Du 3 au 5 Juin 2010, Madame Justine DOSSA a représenté le projet, à la célébration de la journée mondiale de l'environnement, au Sénégal. La cérémonie a eu lieu à Toubacouta (dans les îles du Saloum), sous la présidence effective du Ministre sénégalais de l'environnement, Monsieur Djibo KA. Cela a été l'occasion d'exposer le poster de sensibilisation réalisé par le PSRA-Requins intitulé « Les Requins font partie de la biodiversité marine, protégeons-les », aux centaines d'acteurs, de gestionnaires des parcs nationaux, de décideurs, de représentants d'organisations non gouvernementales, de groupes scolaires, de populations locales réunis pour la célébration conjointe des journées mondiales de la biodiversité et de l'environnement. Au cours du vernissage de l'exposition ; Monsieur le Ministre de l'environnement a posé quelques questions sur la situation des Requins. Un bref exposé a été donné sur la situation des Requins en précisant le cas du Sénégal. L'attention du Ministre et des participants a été attirée sur les causes de la dégradation des populations de Requins dans la sous région, Ceci afin de susciter un intérêt sur la situation des Requins et à tirer la sonnette d'alarme sur leur état d'exploitation.

Madame Justine DOSSA a également pris part au 3ème congrès international de l'European Science Foundation Reasearch Networking Programme qui s'est tenu à Barcelone (Espagne), du 19 au 23 juin 2010, sous le thème « Body size in a changing world ». Cette rencontre internationale a vu la participation de plus de 75 spécialistes écologistes d'un vingtaine de pays. En y participant, l'objectif était de: valoriser et faire connaître les résultats du projet PSRA-Requins, partager des connaissances sur l'évaluation de la taille des espèces de requins dans la sous région et apprendre des autres leurs expériences en la matière notamment dans le contexte des changements climatiques, de la dégradation des habitats et de la surexploitation. Présentée sur un poster (disponible pour consultation), nous avons partagé notre expérience de l'analyse d'une partie des résultats obtenus sur l'évolution de la tailles des Requins à museau pointu dans le parc du Banc d'Arguin, au fil du temps. L'occasion a été également saisie pour distribuer aux participants le film de sensibilisation sur la préservation des requins, produit par le projet.

### Projet «Vers la gestion durable des Petits pélagiques »

Plusieurs acteurs de la pêche ont réfléchi le 24 juin dernier , à Kayar, sur les axes prioritaires à accorder à une bonne planification des travaux de la commission nationale ad hoc, chargée de gérer les ressources petits pélagiques. Une rencontre qui entre dans le cadre du projet «Vers la gestion durable des petits pélagiques». La rencontre a permis de cerner tous les contours de ce projet qui vise à renforcer les instruments de la coopération sous-régionale et la coordination pour la gestion des stocks partagés entre les pays sous influence majeure de l'upwelling dont la Gambie, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal. Ainsi, différentes activités pour la mise en œuvre de ce projet ont été identifiées. Il s'agit d'arriver à faire le recensement des unités de pêches qui ciblent ces ressources, la caractérisation des acteurs évoluant au niveau de ces pêcheries et la capitalisation de l'ensemble des initiatives de cogestion.

Que ce soit du point de vue social par le nombre de personnes qui s'y activent que du point de vue économique en termes de quantité débarquée annuellement, l'importance des petits pélagique n'est plus à démontrer. Ils représentent au moins 70% des quantités totales débarquées au Sénégal. De ce point de vue il convient de s'occuper de la gestion de ces ressources par une bonne maîtrise des quantités prélevées afin qu'elles puissent correspondre à celles qui devraient servir à la régénération des espèces. C'est dans ce cadre qu'il a été mis en place une commission nationale ad hoc chargée de gérer ces ressources pélagiques. La première étape de ce processus consiste à appuyer la mise en place de structures de concertation au niveau national avec pour objectif d'améliorer la gestion des petits pélagiques et renforcer les pratiques de la cogestion. Lors de la rencontre de Kayar , les acteurs ont planché sur le plan d'action et les modalités de fonctionnement de la commission nationale ad hoc.

## EVENEMENTS

### 5ème forum du PRCM sous le thème de la biodiversité

Nouakchott (capitale de la République Islamique de Mauritanie) a abrité, du 28 juin au 1 juillet 2010, le 5ème forum régional côtier et marin en Afrique de l'Ouest sous le thème de la biodiversité. L'ouverture des travaux a été présidée par le Ministre mauritanien délégué chargé de l'environnement et du développement durable, au nom du Premier ministre empêché. Dès l'entame des travaux, les participants ont suggéré à l'unanimité un engagement politique fort pour une gestion durable de la biodiversité. La participation de la CSRP à travers une délégation d'un dizaine de personnes, a été marquante tout au long du forum. D'abord la CSRP a remarquablement participé à l'exposition dans le hall du Palais des congrès abritant le forum. Elle a eu l'opportunité d'animer un « side event » au cours duquel il a été longuement question des mutations opérées au sein de la commission et de sa volonté d'être l'organisation de référence dans le domaine halieutique de la sous région. La CSRP a en outre diffusé une déclaration largement relayée par la presse appelant à davantage de moyens pour la préservation de la biodiversité marine. Dans le cadre du programme même du forum, la CSRP a présenté à la demande des organisateurs, sur le place des pêches dans l'économie de la sous région. La CSRP a également été sollicité pour la rédaction du communiqué final de la réunion des ministres de l'environnement, tenue en marge du forum.

A travers le dynamisme de sa participation, la CSRP a démontré son rôle actuel et sa capacité à en assumer plus si son mandat le lui permettait. C'est alors qu'unaniment les participants ont plaidé et inscrit dans le texte des recommandations du 5ème forum du PRCM, la nécessité de faire évoluer le mandat de la CSRP vers celui d'une organisation d'intégration. Il a par ailleurs été question dans la déclaration finale, de synergie entre les départements ministériels en charge de l'environnement et ceux responsables des pêches, avec la tenue de concertations autour de l'approche écosystémique de la préservation de la biodiversité.

### Séminaire CLS/SATCOM sur la balise ARGO

Un séminaire sur le thème « VMS et lutte contre la pêche Illicite, non déclarée et non réglementée (PINN) » a été organisé par la compagnie «Collect and Localisation Satellite» (CLS), les 29 et 30 Juin 2010, Abidjan (Côte d'Ivoire). Plusieurs pays et organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) étaient invités, ce sont notamment Sao Tome et Principe, Tanzanie, Sénégal, Angola, la Mauritanie, CPCO (Commission Sous-Régionale du Centre Ouest du Golf de Guinée, le COREP (Comité Régional des Pêches) du Golfe de Guinée et la CSRP, représentée par **M. Ibrahima Salif SYLLA**, Chef de Programme Suivi, Contrôle et Surveillance. La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions prononcées respectivement par le LT. Colonel **SHEP Helguile**, Directeur des productions halieutiques, **M. David BELLON**, Responsable Commercial CLS/Afrique et Son Excellence **M. DOUATI Alphonse**, Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques de la Côte d'Ivoire. Tour à tour, les intervenants ont exprimé leur préoccupation face à la menace que constitue la pêche INN particulièrement pour les économies fragiles des Etats d'Afrique et rappelé la nécessité de moyens de lutte efficace parmi lesquels la coopération à l'échelle régionale. Le séminaire avait pour objectif de présenter quelques produits CLS, ce sont entre autres, les balises pour navires (Mar GE V2, Mar GE V2/A) et pirogue (La Mar GE/T) utilisées dans la lutte contre la pêche INN. Des systèmes VMS principalement Argos, Iridium, Inmarsat, Globalstar et Thuraya ont été également présentés ainsi que des expériences réussies d'utilisation du système Argos en Mauritanie et au Sénégal. Des débats ont permis toutefois de discuter de quelques difficultés notamment le délai de création à bord du navire et de réception des positions au Fisheries Monitoring Center (FMC) liées au système Argos dans la région.

Les participants ont reçu une formation sur l'utilisation des logiciels Metafisheries (Mapping Environmental for Tracking Applications) et Themis (Thematic Maritime Information System). Les deux jours d'échanges ont permis à certaines organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) notamment la CPCO de féliciter la CSRP et solliciter de développer davantage la coopération entre les deux organisations en matière d'échange d'expérience sur le développement de la pêche et la lutte contre la PINN. A la cérémonie de clôture les participants et organisateurs se sont félicités des résultats auxquels les travaux ont abouti. Le Rendez-vous a été pris dans un autre pays de la région dont le nom et le programme seront communiqués ultérieurement aux Etats et ORGP par voix officielle.

### AMPHORE. La réunion de Toubacouta

Du 13 au 16 juin, Dr Hamady Diop, Chef du Département Recherche et Systèmes d'Information et Monsieur Philippe Tous, coordonateur du projet « Appui à la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des aires marines protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'ouest », ont participé à la réunion semestrielle du projet « Aires Marines Protégées : Gestion Halieutique par Optimisation des Ressources et des Ecosystèmes » (AMPHORE). Plusieurs thèmes ont été abordés durant cette réunion couvrant les indicateurs de suivi des aires marines protégées d'ordres biologique et socio-économique, et la caractérisation des systèmes de gouvernance des AMP. Ont été également discutés les systèmes d'enquête dans le Sine Saloum et le Banc d'Arguin, les analyse d'efficacité des AMP, l'interprétation des indicateurs et les différentes modélisations (modèles écotrophiques et spatiaux, analyse multicritère, modèle multi-agents). Une séance de restitution/présentation du projet Amphore, organisée par le CRODT avec la participation de la CSRP, a eu lieu le vendredi 18 juin au Pôle de Recherche de Hann. Cette rencontre était ouverte aux agents de la recherche et du développement et plus généralement aux acteurs et autorités du domaine de la pêche et des AMP du Sénégal.

## FAITES CONNAISSANCE AVEC ....

### Le Service Administratif et Financier

Dans le cadre de la restructuration de son Secrétariat Permanent, la CSRP a mis en place un nouvel organigramme comportant trois Départements et deux Services techniques. Le Service Administratif et Financier assure la gestion budgétaire, la gestion du personnel et l'administration générale de la Commission sous Régionale des Pêches (CSRP). Le Service est dirigé par Monsieur Ndiaga Makhtar Laye Dia

---

## AGENDA....

- **12 - 23 Juillet:**  
Organisation d'une formation en gouvernance partagée pour les AMP sénégalaises, à Popenguine, par Renaud en partenariat avec l'UICN
- **12-15 Juillet:**  
Mission pour la mise en place de la commission nationale de gestion des petits pélagiques à Banjul (en Gambie), par Hachim El Ayoubi
- **19-23 Juillet:**  
Mission pour la mise en place de la commission nationale de gestion des petits pélagiques au Maroc par Hachim El Ayoubi, Kane Ciré Amadou et Hamady Diop
- **30-31 Juillet:**  
Réunion du comité de Pilotage du projet PARTAGE, à Saint Louis. Philippe Tous est le point focal, en partenariat avec l'UICN, la DPM et DARO
- **29-31 Juillet:**  
Réunion à Banjul de validation technique des programmes de promotion des politiques de pêche et d'aquaculture dans les Etats membres de la CEDEAO. Y prendront part, Kane Ciré Amadou et Diènaba Bèye Traoré.